

**Dossier soumis à enquête publique**

## **ANNEXES et SERVITUDES**

**Plan d'Urbanisme Directeur de la commune de BOURAIL**



**Septembre 2023**

**Pour rappel, en cas de présence d'une servitude, la consultation des bénéficiaires de cette servitude est obligatoire avant la délivrance de tout acte.**

**Les annexes et servitudes du PUD sont recensées dans la liste des annexes et servitudes. Elles sont reportées sur le plan des servitudes et les plans annexes informatifs.**

**Les études, prescriptions, obligations et interdictions s'appliquant aux annexes et servitudes sont consultables auprès des organismes concernés, sur les sites internet de la province Sud, du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et sur [juridoc.nc](http://juridoc.nc) notamment.**

## Description des limites

Arrêté n° 2120/084 du 11 janvier 1983 précisant les limites territoriales de la commune de Bourail.  
Arrêté n° 5047T du 29 décembre 1994 fixant les limites de l'agglomération de Bourail

# Les servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation des sols

## Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel et culturel

### Patrimoine naturel

#### Milieus naturels

- Protection des milieux d'intérêt patrimoniaux en application du code de l'environnement
- Prescriptions et interdictions auxquelles sont soumis les propriétaires en application des articles 130-3 et 130-5 du code de l'environnement de la province Sud
- Sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO

#### Code de l'environnement de la province Sud

*Délibération n° 25-2009/APS du 20 mars 2009 relative au code de l'environnement de la province Sud*

*Délibération n° 50-2017/APS du 4 août 2017 Portant diverses modifications du code de l'environnement*

#### Parc de la zone côtière Ouest

*Code de l'environnement, Titre I Aires protégées, Chapitre V, les parcs provinciaux*

#### Protection des écosystèmes d'intérêt patrimonial

*Code de l'environnement, Titre III Aires protégées, Chapitre V, les parcs provinciaux*

#### Littoral maritime

- Servitudes de passage sur le littoral, instituées en application de la loi du Pays modifiée n°2001-017 du 11 janvier 2002 sur le domaine public maritime de la Nouvelle-Calédonie et des provinces

#### Eaux

- Servitudes attachées à la protection des eaux potables instituées en vertu de la délibération modifiée n°105 du 9 août 1968 réglementant le régime et la lutte contre la pollution des eaux en Nouvelle-Calédonie

### Périmètre de Protection des Eaux sur la commune de Bourail :

#### Périmètre de Protection des Eaux : AZAREU, POTHE, NY

*Arrêté 69-149/CG du 13 mars 1969*

#### Protection du forage de Nessadiou

*Arrêté n°69-150/CG du 13 Mars 1969*

#### Protection du captage GouaroF1

*Arrêté n°69-150/CG du 13 Mars 1969*

#### Protection du captage Daoui TD1 (Tranchée drainante)

*Arrêté n°70-460/CG du 03 Décembre 1970*

#### Périmètre de Protection des Eaux : GOUARO, POTHE, NY

*Arrêté 73-440/CG du 1 oct. 1973*

#### Protection des captages NY et Ny C1

*Arrêté 73-440/CG du 1/10/1973*

#### Protection des captages de Baraoua et Djiamoua

*Arrêté n°74-605/CG du 2 Décembre 1974*

#### Protection du captage BiseauSale\_2013\_Nessadiou\_F36

*Arrêté 24\_04A\_0012 du 01/11/1977*

Protection du captage Tene (Tranchée drainante)

*Arrêté n°548 du 30 Avril 1996*

Protection des captages Ny C2, Koupaoue, Taraudiere 1, Taraudiere 2 et Baraoua

*Arrêté 11679-2009/ARR/DENV du /12/2009*

Protection des captages Bouirou, Boueregaou C1 et Boueregaou C2

*Arrêté 163-2011/ARR/DENV du 20/1/2011*

Protection du captage de Bouérégaou 2

*Arrêté 2014-3461/GNC du 25 nov. 2014*

Protection du captage de Bouirou

*Arrêté 2015-697/GNC du 29 avr. 2015*

Protection du captage d'Azareu (Tranchée drainante)

*Arrêté 2015-1401/GNC du 21 juil. 2015*

Protection des captages de Ny 2 et

*Arrêté 2015-1403/GNC du 21 juil. 2015*

Protection du captage du Col des Roussettes

*Arrêté 2015-1406/GNC du 21 juil. 2015*

Protection du captage de Bouérégaou 1

*Arrêté 2015-1589/GNC du 11 août 2015*

### **Aires protégées**

- Aires protégées instituées par l'autorité administrative en application du code de l'environnement de la province Sud

Réserve naturelle marine de l'île Verte

*Code de l'environnement, Titre I Aires protégées, Chapitre II, Les réserves naturelles intégrales*

Réserve naturelle marine de la Roche Percée et de la Baie des Tortues

*Code de l'environnement, Titre I Aires protégées, Chapitre II, Les réserves naturelles intégrales*

Réserve naturelle marine de Poé

*Code de l'environnement, Titre I Aires protégées, Chapitre II, Les réserves naturelles intégrales*

Réserve naturelle terrestre de la Nodéla

*Code de l'environnement, Titre I Aires protégées, Chapitre II, Les réserves naturelles intégrales*

### **Patrimoine culturel**

- Protection des pétroglyphes au titre de l'arrêté n° 73-104/CG du 19 février 1973 portant classement des pétroglyphes de Nouvelle-Calédonie.
- Monuments classés historiques en application de la délibération modifiée n°14- 90/APS du 24 janvier 1990 relative à la protection et à la conservation du patrimoine dans la province Sud
- Monuments inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en application de la délibération modifiée n°14-90/APS du 24 janvier 1990 relative à la protection et à la conservation du patrimoine dans la province Sud
- Les périmètres de protection des monuments classés ou inscrits au titre de la délibération modifiée n°14-90/APS du 24 janvier 1990 relative à la protection et à la conservation du patrimoine dans la province Sud
- Sites naturels classés au titre du code de l'environnement

Roche percée et baie des tortues

*Arrêté n° 324 du 23 février 1957* relatif au classement de la Roche Percée et Baie des Tortues en site pittoresque

*Arrêté n° 293-99/PS du 9 mars 1999* portant déclassement partiel du site de la Roche Percée et de la Baie des Tortues

Bâtiment dit Fromagerie (Musée de Bourail)

*Arrêté n° 80-213/CG du 3 juin 1980* relatif au classement du bâtiment dit "La Fromagerie" dans la commune de Bourail.

Chapelle de Néméara

*Arrêté n° 4442 du 29 décembre 1989* relatif au classement de la chapelle de Néméara - commune de Bourail

#### Ancienne cheminée de l'usine sucrière du domaine de Bacouya

*Arrêté n° 1913-2000/PS du 28 novembre 2000* portant classement au titre des monuments historiques de l'ouvrage dénommé "ancienne cheminée de l'usine sucrière du domaine de Bacouya" à Bourail.

#### Ancienne ferme-école de Néméara

*Arrêté n° 376-2007/PS du 28 mars 2007* portant classement au titre des monuments historiques de bâtiments de l'ancienne ferme-école de Néméara, commune de Bourail.

#### Vallée Tabou

*Arrêté n° 3929-2011/ARR/DC du 20 décembre 2011* portant classement au titre des monuments historiques de la vallée Tabou située sur la parcelle n° 34, section Déva, commune de Bourail

#### Phare de Gouaro

*Arrêté n° 587-2012/ARR/DC du 3 octobre 2012* portant inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques du phare de Gouaro situé sur le lot n° 20 pie, commune de Bourail

#### Logement de l'administration pénitentiaire et ses annexes d'origine

*Arrêté n° 57-2016/ARR/DC du 23 février 2016* portant inscription partielle à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques d'un logement de l'Administration Pénitentiaire et de ses annexes d'origine, section usine, commune de Bourail

## Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

### Energie.

- *Servitudes liées au transport d'électricité en application du décret du 10 novembre 1909 relatif aux distributions d'énergie électrique en Nouvelle-Calédonie*

#### Prescriptions générales appliquées aux lignes de Transport et de Distribution d'Energie Electrique

##### Ligne 33 kV MOINDOU BOURAIL NEPOUI simple terne

*Arrêté n° 1257-T du 22 mars 1993* relatif à l'établissement des servitudes d'appui, de passage et d'ébranchage nécessaires à la construction et à l'exploitation d'une ligne électrique 33 KV Népoui/Bourail (tronçon Poya/Bourail) dans les communes de Poya et de Bourail.

*Arrêté n° 2951-T du 22 juillet 1992* relatif à l'établissement des servitudes d'appui, de passage et d'ébranchage nécessaires à la construction et à l'exploitation de la ligne électrique 33 kV Népoui/Bourail, section allant du support n° 13 (point "G") à Népoui, au support n° 69 (point "R"), à l'entrée nord du village de Poya, dans la commune de Poya .

*Arrêté n° 77-371/CG du 5 septembre 1977* relatif à l'établissement des servitudes d'appui, de passage ou d'ébranchage nécessaires à la construction et à l'exploitation de la ligne électrique de 30 Kv Moindou - Bourail.

##### Ligne 150 kV BOULOUPARIS BOURAIL NEAOUA simple terne

*Arrêté n° 4795-T du 20 août 1990* relatif à l'établissement des servitudes d'appui, de passage et d'ébranchage nécessaires à la construction et à l'exploitation d'une ligne électrique 150 KV Boulouparis/Bourail.

*Arrêté n° 2997 du 20 octobre 1981* ouvrant une enquête administrative sur l'utilité publique de la construction d'une ligne électrique 90 KV de Néaoua à Bourail.

#### Projet de ligne 225kV Sud - Nord

*Arrêté à faire – Le projet de réserve d'emprise figure dans le plan "documents informatifs"*

### Mines et carrières.

- *Zones d'activités minières réglementées ou interdites en application du code minier de la Nouvelle-Calédonie*
- *Périmètres d'exploitation de carrière au titre du code de l'environnement*

#### Carrière de DEVA (exploitant DEPS)

*Arrêté d'autorisation - 2248-2018/ARR/DIMENC*

#### Carrière de Creek Aymes (exploitant AUDEMARD)

*Arrêté d'autorisation -762-2016/ARR/DIMENC*

### Canalisations.

- *Servitudes attachées aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement*

### Communications

### ➤ Cours d'eau

- Servitude de marchepied en application de la délibération modifiée n°105 du 9 août 1968 réglementant le régime et la lutte contre la pollution des eaux en Nouvelle-Calédonie

### ➤ Réseau routier

- Servitudes attachées à l'alignement des routes territoriales en application de la réglementation relative aux routes territoriales ;

Pour information, concernant les obstacles (dont plantation) en bord de Route Territoriale, les principes d'aménagement définis par la Nouvelle-Calédonie sont les suivants :

- hors agglomération, en zone 90km/h : aucun nouvel obstacle à moins de 7m de la bande de rive de chaussée
- hors agglomération, en zone 70km/h (dans les zones de transition à proximité des entrées/sorties d'agglomération) : aucun nouvel obstacle à moins de 4m de la bande de rive de chaussée
- en agglomération, en zone 50km/h : aucun nouvel obstacle à moins de 3m de la bande de rive de chaussée

### ➤ Circulation aérienne

- Servitudes aéronautiques de dégagement et de balisage instituées en application du code de l'aviation civile ;

#### Plan de Dégagement Aéronautique de l'aérodrome de Bourail- Poé

NB : PSA de l'aérodrome de Bourail-Poé en cours d'élaboration par la Direction de l'Aviation Civile en Nouvelle-Calédonie. Dans l'attente, est pris en compte un plan de dégagements aéronautiques pour une piste de 1250m de long de code 2 avec approche classique (Avis de la Direction de l'Aviation Civile en Nouvelle-Calédonie relatif à l'aménagement du territoire)

#### Télécommunications

- Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques
- Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications

Les servitudes dans l'intérêt des transmissions radioélectriques sont établies conformément aux textes en vigueur, en particulier les lois N° 49/758 et 49/759 promulguées en Nouvelle Calédonie par l'arrêté N°1033 du 25 août 1949 et publié au journal officiel du Territoire du 12 septembre 1949, pages 391 et 393.

Se référer au plan des servitudes hertziennes du réseau OPT de la commune de Bourail fourni par l'OPT. Ces servitudes sont protégées contre les obstacles et perturbations conformément aux règles de protection décrites dans les documents joints.

#### Servitudes relatives à la Défense Nationale

- Zones et polygones d'isolement créés en application du code de la défense concernant les servitudes autour des magasins et établissements servant à la conservation, à la manipulation ou à la fabrication des poudres, munitions, artifices ou explosifs

#### Périmètres de protection du dépôt de munitions du camp de Nandai

*Arrêté n°2326 du 28 décembre 1993*

Pour information, le ministère des armées doit être saisi pour avis pour toutes demandes de construction, passage de réseaux, ou rassemblement dans les zones de danger Z4 et Z5.

# Annexes

## Schéma Directeur d’Alimentation en Eau Potable (SDAEP) - consultable en version numérique

Se référer aux documents annexes

## Schéma Directeur d’Assainissement (SDA) - consultable en version numérique

Se référer aux documents annexes

## Carte de Bruit - aérodrome de Poe - Bourail\_DAC NC - consultable en version numérique

Se référer aux documents annexes

## Données relatives à l’exposition à des risques :

### Les biseaux salés :

Etude de localisation du biseau salé et d’analyse des risques liés aux ouvrages de prélèvement existants - Commune de Bourail

Secteurs de Gouaro Deva – A2EP ROCHE – Novembre 2014

Consultable en version numérique

### Les zones inondables :

Etude des zones inondables sur la rivière Deva

Rivière Deva - EGIS EAU - Juillet 2015

Délimitation de la zone inondable de la rivière Nera et ses affluents - Commune de Bourail

Rivière Nera - HYDREX – Février 1992

Etude des zones inondables en Province Sud - Commune de Bourail - Sect Nessadiou

Rivière Nessadiou - GINGER SOPRONER - Janvier 2012

Etude des zones inondables en Province Sud - Commune de Bourail - Secteur Déva

Rivière Poméa - GINGER SOPRONER - Janvier 2012

Etude des zones inondables en Province Sud - Commune de Bourail

Rivières Nera-Poueo-Douencheur-Boghen - GINGER SOPRONER - Juillet 2013

Etude des zones inondables sur la rivière DEVA - Commune de Bourail

Carte de l’aléa inondation pour un période de retour de 100 ans sur la DEVA - EGIS EAU - Aout 2016

Etude des zones inondables sur la rivière DEVA - Commune de Bourail

Cartes des hauteurs d’eau et vitesses d’écoulement pour une période de retour de 2, 5, 10 et 100 ans sur la DEVA - EGIS EAU - Aout 2016

Etude des zones inondables en Province Sud - Commune de Bourail - Secteur Déva

Carte des iso-hauteurs, iso-vitesses et iso-cotes/ Carte des aléas d’inondation - GINGER SOPRONER – Septembre 2011

Consultables en versions numériques

Se référer aux planches annexes et à la délibération modifiée n° 29-2006/APS du 27 juillet 2006 relative aux règles de constructibilité en zones inondables dans la province Sud.

### Les risques tsunami :

Compte rendu terrain concernant le risque tsunami sur la commune de Bourail - Commune de Bourail

Secteurs de la Roche Percée, Poé et la tribu de Gouaro - Léo GENSOUS - Avril 2016

Consultable en version numérique

### **Zones couvertes par un titre minier**

*Se référer aux planches annexes*

### **Voiries et les réseaux existants ou à venir**

*Se référer aux planches annexes*

### **Cahier des Prescriptions et des Recommandations Architecturales, Urbaines et Paysagères**

*Se référer aux documents annexes*